

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Vendredi 28 Octobre 1870

LA MÉDIATION

ET LES CONDITIONS DE LA PAIX

Voici quels sont les appréciations des journaux allemands:

Tours, 27 octobre.

On mande de Berlin, 26 octobre:

La Gazette de l'Allemagne du Nord dit:

« Plusieurs tentatives, en vue de la paix, ont été faites auprès de M. de Bismark par les républicains et par d'autres partis.

« M. de Bismark a toujours répondu que la première condition était l'élection de l'Assemblée constituante.

« Il en donnait pour raison que la paix faite par l'Assemblée et par un Gouvernement soutenu par elle, présenterait seule des garanties de durée.

« M. de Bismark a déclaré être prêt à faciliter la réunion de l'Assemblée.

« Peu importe à l'Allemagne la forme de gouvernement qu'elle sanctionnera. »

La Correspondance provinciale dit qu'il ne faut pas fonder un trop grand espoir sur le succès des tentatives d'armistice.

Le retard d'attaque de Paris, ajoute ce journal, provient uniquement des difficultés qu'elle présente et non des hésitations politiques.

Bruxelles, 24 octobre.

Un comité patriotique, formé des délégués de toutes les associations du pays, a été constitué à Luxembourg pour déjouer les machinations étrangères, hostiles à la neutralité du Grand-Duché de Luxembourg.

La population s'indigne de l'idée de sacrifier le Luxembourg à l'ambition prussienne, et se prononce unanimement contre son annexion à l'Allemagne.

Si nos lecteurs veulent bien se reporter à nos articles d'hier et d'avant-hier, sur ce sujet, ils verront que nous avons sainement apprécié la situation.

L'armistice qui nous est offert nous paraît bel et bien un piège grossier.

Nous devons reconnaître toutefois

que les propositions faites à la France, tout au moins à la délégation du Gouvernement de Tours, sont très-sérieuses par leur concordance.

L'Angleterre agit de concert avec la Russie, l'Autriche et l'Italie.

La délégation de Tours doit en référer au Gouvernement de la défense nationale à Paris.

C'est M. Thiers qui se rendra dans la capitale, muni d'un sauf-conduit.

Quand il aura reçu les instructions du Gouvernement il ira au quartier général prussien.

Les circonstances sont graves et délicates. Le gouvernement de la défense nationale tient dans ses mains les destinées de la France.

Les questions sont multiples et d'une importance capitale. Il pèsera le pour et le contre, prendra ses garanties et agira de manière à sauvegarder dans tous les cas l'honneur et la dignité tout autant que les intérêts de la France.

L'EMPRUNT NATIONAL

Souscription en France

Tours, 28 octobre.

Le ministre des finances à MM. les trésoriers généraux de tous les départements, à l'exception de ceux envahis par l'ennemi.

Emprunt de la défense nationale contracté à Londres. Souscription publique en France, chez les receveurs des finances. Obligations de 500 fr., émises à 425 fr. Intérêt annuel: 30 fr. Remboursement au pair dans trente-quatre ans.

Souscription ouverte jeudi matin, fermée samedi soir.

Les obligations sont d'une valeur nominale de 500, soit 2,500, soit 12,500, soit 35,000 francs, rapportant 6 0/0 d'intérêts annuels, payables par semestres, les 1er avril et 1er octobre.

Le taux d'émission est de 85 0/0 de la valeur nominale, soit pour une obligation de 500 425

de 2,500 2,125

de 12,500 10,625

de 25,000 21,250

Les obligations sont remboursables

au pair dans 34 ans, par voie de tirage au sort, à partir du 1er avril 1873. Le Gouvernement a néanmoins le droit de se libérer avant cette époque.

Pour les obligations de 500 fr., les versements se font: 100 fr. en souscrivant, 100 fr. le 1er décembre 1870, 100 fr. le 1er janvier 1871, 125 fr. le 1er février 1871, et ainsi de même pour les obligations de 2,500 fr. 12,500 fr. et 25,000 fr., le dernier terme étant le plus fort.

LES PRUSSIENS

DANS LA HAUTE-SAÛNE

Il résulte de tous les renseignements que nous recevons de nos correspondants que les Prussiens sont dans une position très-difficile entre l'armée du général Cambriels et l'armée de Garibaldi.

Serrés de très-près, reculant, se débattant à nos troupes, ils seront très-probablement acculés dans un impasse.

Nous croyons faire acte de patriotisme en ne divulguant pas les opérations militaires conduites avec une grande habileté et une vigueur de très-bonne augure.

Une action décisive est imminente, si déjà elle n'a été engagée.

Sachons attendre sans impatience.

Nous sommes d'ailleurs pleinement rassurés sur les suites de la campagne dans la Côte-d'Or, en admettant que les Prussiens puissent franchir la Haute-Saône.

Voici quelle est l'attitude vraiment digne et patriotique de la municipalité de Dijon. Le maire de cette ville a fait afficher l'avis suivant:

Le maire de Dijon porte d'urgence à la connaissance des citoyens la délibération suivante:

Il les prévient que les mesures prescrites par cette délibération seront rigoureusement exécutées à l'expiration du délai de cinq jours.

Séance du 15 octobre. — Le conseil municipal, vu la délibération du 9 septembre 1870: considérant que la gravité des circonstances exige à Dijon la présence de tous les citoyens; sur la proposition de plusieurs membres, — décide qu'un dernier avis sera

publié, appelant toutes les personnes qui ont quitté leur domicile, à rentrer dans les cinq jours, sous peine de voir leur domicile ouvert pour subir les charges de la guerre.

Un recensement sera fait de toutes les personnes qui continueraient à fuir le pays, et un vote est émis pour que, dans le plus bref délai, le gouvernement rende un décret qui les frappe d'une forte imposition et les prive de leurs droits politiques.

Dijon, le 17 octobre 1870.

Le maire,
F.-A. Dubois.

Avec de telles dispositions les Prussiens n'ont guère de chances d'arriver jusqu'à Lyon.

COMBAT DE NOGENT

Tours, 27 octobre.

Dépêche du ministère.

TROYES, 26 octobre. — Nogent a été évacué hier par les Prussiens.

Trois incendies avaient été allumés hier dans la ville.

Les pertes de l'ennemi dans le combat sont assez considérables.

Cette dépêche, qui nous arrive sans autre indication, nous laisse assez perplexes.

De quel Nogent s'agit-il ici? Il y en a deux dans l'Aube: Nogent-sur-Seine et Nogent-sur-Aube; il y en a un dans la Haute-Marne, qui confine à l'Aube.

C'est de ce dernier qu'il doit être question. Ce Nogent est, en effet, une ville de 4,000 habitants, à 15 kilomètres nord de Langres.

Il est très-probable que les Prussiens, descendant des Vosges, en ayant tourné les forces françaises de Besançon, pour se jeter sur Langres, auront éprouvé une résistance dont ils se seront vengés par le bombardement et l'incendie, selon leur barbare habitude.

LE SIÈGE DE PARIS

Une sortie importante paraît avoir été faite le 21, du côté du Mont-Vallérien.

Une dépêche prussienne, adressée de Versailles, par le roi Guillaume à la reine Augusta, à Hambourg, assure que les Français ont été repoussés.

Feuilleton du 28 Octobre 1870.

LE TRIOMPHE DE L'HONNEUR

VI

Le comte Adriani entra dans le salon en même temps que les deux personnages qui lui servaient de parrains. Edouard de Lescas et son ami Vilmot l'escortaient assidûment, vantant à tout propos ses manières nobles, citant ses moindres réparties, étudiant ses moindres gestes, exaltant son opulence, son mérite, ses vertus! Car le jeune seigneur Adriani avait de tout: même des vertus. Grâce à ces deux habiles menins, notre comte florentin n'avait que peu de frais à faire pour déranger complètement le vaniteux cerveau de Mme de Martens. Infatuée de son futur gendre (ainsi l'avait-elle appelé dès le premier jour), elle ne rêvait plus que blason, que panache armoriés à sa voiture... elle se voyait

déjà traînée à six chevaux... installée sur de soyeux coussins, à côté de son gendre... et quel gendre! Elle serrait la main à Vilmot et à Lescas, les remerciaient de lui avoir fait connaître ce cher comte: — Que c'est généreux à vous, leur disait-elle avec effusion... car, enfin, vous avez aspiré tous les deux à la main de Pauline...; et vous servez votre rival! c'est beau! c'est admirable! vous avez mon estime, mon amitié!

Lescas et Vilmot se confondaient en protestations de dévouement, en salutations respectueuses. Mme de Martens, enchantée, les remerciait encore, et ne les quittait que pour faire sa cour au comte Adriani.

Le colonel Damas eut pitié de sa sœur, et essaya de rompre le cours de ces congratulations fatigantes.

— Ces messieurs ont-ils vu vos jardins? demanda-t-il brusquement.

— Oui, colonel, répondit Adriani. C'est le paradis, c'est l'Éden! Rien d'aussi beau n'existe aux environs de

Florence. Tout cela, madame, est d'un goût délicieux!

Mme de Martens, flattée du compliment, sourit le plus gracieusement qu'il lui fut possible.

— Mon mari, dit-elle négligemment, avait autrefois un excellent jardinier... C'était un nommé Schirmer.

Un léger frisson passa sur le visage du comte Adriani.

— Oui, continua Mme de Martens, un honnête homme, qui connaissait bien son état... et que je regrette sincèrement, car son fils...

— Eh bien! son fils? qu'est-ce qu'il a fait, son fils? demanda rudement le colonel.

— Rien qu'il vaille! un garçon présomptueux, qui fait le capable et qui s'avise... ah! ah! c'est trop ridicule. Imaginez-vous que cela s'avise d'être lettré et de faire des vers... des vers à ma fille, encore.

— Vraiment! fit Adriani d'un air contraint. Et vous les avez recus?... Voyons donc les œuvres de ce rasta.

— Bon! est-ce qu'on lit cela? Nous

lui avons renvoyé ses vers, et il ne reviendra plus. Mais c'est assez pour occuper d'un pauvre diable, bon tout au plus à mettre derrière un carrosse... Sa poésie vous aurait égayé, monsieur le comte... vous qui faites de si beaux vers!

Les compliments recommencent à plus belle. Mme de Martens félicite Adriani sur le choix exquis de ses bagues, sur la richesse de sa tabatière. Le galant gentilhomme lui offrit aussitôt sa boîte d'or, en y joignant le plus beau diamant. Il fit ce cadeau grandement, naturellement, et sans prêter la moindre attention aux remontrances muettes dont l'assagèrent à la fois Vilmot et le marquis de Lescas.

— Et donc! messieurs, leur dit-il plus tard, lorsqu'il lui reparlèrent de cela, les comtes de Sarpi doivent être généreux.

Le colonel Damas, que tant de cérémonies impatientaient, prit une résolution militaire. Il sortit et alla fumer une pipe dans le jardin.

— Hum! grommela-t-il lorsqu'il

D'autres versions nous donnent, au contraire, la victoire.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle directe, ni de Paris ni de Tours, et cependant Nadar, parti le 22 de Paris dans le ballon le *Garibaldi*, est arrivé à Tours; il a dû, par conséquent, apporter des renseignements précis sur cette affaire, qui s'est passée la veille de son départ.

Notons que les correspondances télégraphiques sont très-irrégulières.

C'est ainsi que nous avons reçu ce matin seulement des dépêches datées de Tours 25 et même 24 octobre, relatant des faits que nous avions déjà fait connaître d'après nos correspondances.

Nous attendons donc des relations officielles sur cette affaire: nous retenons seulement de la dépêche citée plus haut que le roi de Prusse est à Versailles, contrairement à ce que l'on avait annoncé de son départ pour Hambourg.

Parmi les papiers renfermés dans la sacoche d'un officier bavarois tué à Bagnaux, on a trouvé un plan de Paris, dans lequel les forts ne figurent pas.

Les remparts sont représentés comme seules défenses de la capitale.

Dans ces mêmes papiers on a trouvé une lettre que le malheureux officier écrivait à sa fiancée, et dans laquelle il exprimait les regrets qu'il éprouvait de ne pas être rentré à Berlin.

« Sous les murs de Paris, lui disait-il, nous sommes encore loin de pouvoir entrer dans la capitale de la France, car nous avons affaire à des forts dont on avait eu soin de nous taire l'existence, et qu'on s'était bien gardé de faire figurer sur nos cartes. »

Le correspondant particulier du *Times*, à Versailles, lui écrit à la date du 18 :

« L'idée de prendre Paris par la faim semble abandonnée. Il n'est guère probable que le bombardement, — si toutefois on a recours à cette mesure, — puisse commencer avant la première semaine de novembre.... »

« Versailles pourrait bien être témoin d'un très-grand événement historique. Le bruit circule que l'on attend ici l'arrivée du roi de Bavière, du roi de Wurtemberg et des grands-ducs de Bade et de Hesse, qui, de concert avec les princes allemands qui se trouvent déjà ici, tiendront un conseil, où le roi de Prusse sera déclaré empereur d'Allemagne.... »

14^e CORPS D'ARMÉE. — ORDRE.

Le général en chef s'empresse de porter à la connaissance du corps d'armée un acte

de généreux et audacieux dévouement, qui fait grand honneur à son auteur.

Un messager de l'armée, surpris par un poste prussien, avait eu sa barque coulée par la fusillade ennemie, en passant de la rive droite de la Seine sur l'île Marande. Le malheureux ne sachant pas nager, est resté 48 heures dans l'île.

Le caporal Lecomte, du régiment de zouaves de marche, n'a pas hésité à se jeter à la nage pour aller à son aide. Ayant trouvé sur la rive un tonneau, il a placé le messager dessus et l'a ramené sur notre rive, en traînant le tonneau à la nage. A l'aller et au retour, il a été tiré sur lui par les postes prussiens quelques coups de fusil, qui, heureusement, ne l'ont pas atteint.

Le général en chef adresse ses cordiales félicitations au caporal Lecomte, et ordonne qu'il sera promu sergent à la date de ce jour.

Quartier général, le 18 octobre 1870.

Le général commandant en chef.

P. O. Le général chef d'état major.

F. APPERT.

Voici un épisode assez curieux de l'attaque d'Argenteuil par les Prussiens :

Deux bataillons de mobiles défendaient l'approche d'Argenteuil.

Le commandant de ce petit corps de troupes employa, pour tromper l'ennemi, un stratagème fort original.

Les mobiles étaient postés dans les vignes, sur le versant qui regarde les forts. Lorsque les Prussiens parurent sur la crête du coteau, le commandant fit placer tous les képis de ses hommes sur les échelles des vignes, et leur fit exécuter sur les mains et sur les genoux un mouvement tournant vers la droite.

Les Prussiens, trompés par l'apparence, dirigèrent un feu nourri sur la vigne, et ne blessèrent que des képis, tandis que nos troupes, à l'abri des balles, se jetaient sur les flancs de ses hommes sur les échelles de l'ennemi et les refoulaient vers les vignes, ou les forts, après lui avoir fait éprouver des pertes sérieuses, rejetaient ses masses dans les bois et derrière les collines.

SUR LA LOIRE

Les Prussiens se retirent dans leurs cantonnements à Orléans et à Chartres.

Voici les dépêches du 24 octobre :

Vendôme, 8 h., matin.

Les reconnaissances ne signalent du côté de Chateaudun aucun mouvement, aucun détachement ennemi dirigeant sur nous.

La Loupe, 9 h. du matin.

Prussiens seraient en grand nombre à Courville. Eclaireurs auraient paru à Pontgouin.

La Loupe, 3 h., soir.

Courville complètement abandonné par Prussiens rentrés à Chartres. Ils ont fait sauter un pont de chemin de fer près Landelles. 250 cavaliers prussiens ont envahi Jouy vendredi; ils y auraient fusillé 15 gardes nationaux.

Aubigny, 9 h. 50, matin.

Voyageur, sérieux et honorable, arrivant directement d'Orléans, annonce qu'il y a dans cette ville 25,000 hom-

mes avec 60 canons. Réquisitions continuent. 600 fantassins et cavaliers ennemis à Checy. Châteauneuf n'est point occupé par les Prussiens. Ces derniers renseignements paraissent avoir un caractère d'exactitude.

Du côté de Gien, l'ennemi paraît se replier sur Orléans. On parle d'engagements heureux de francs-tireurs dans cette contrée.

Nemours, 4 h., soir.

Prussiens ont évacué Montereau, se dirigeant, dit-on, sur Nangis.

Tours, 26 octobre.

Dépêche du Ministère.

Aubigny, 25 octobre. — Suivant des renseignements fournis par un officier, un engagement a eu lieu à Sully avec 400 Prussiens, dont 150 ont été tués. — (Sous réserves.)

Nous n'avons pas besoin de donner à l'occasion de ces nouvelles des renseignements topographiques et stratégiques.

Par les nombreuses indications que nous avons publiées, nos lecteurs savent que le but des Prussiens est de forcer, s'ils le peuvent, la ligne de la Loire. Orléans paraît devoir être leur quartier général.

Dans l'Eure-et-Loir, et se concentrant dans Chartres, ils semblent renoncer pour le moment à un mouvement en avant, pour pouvoir se porter sur Paris, dont la résistance inquiète et exaspère l'armée ennemie.

Sully, dont il n'avait pas encore été question, est dans le Loiret, à égale distance, 20 kilomètres environ, entre Orléans et Gien, rive gauche de la Loire.

Aubigny, d'où sont datées les dépêches, est dans le Cher.

METZ

Les manœuvres prussiennes tendant à discréditer le maréchal Bazaine et l'armée de Metz sont déjouées.

Elles auront eu pour résultat de raffermir la confiance de la France dans l'illustre maréchal et sa vaillante armée.

Nous ne saurions trop insister sur ce point : Bazaine use et décime l'armée ennemie aidée en cela par la pluie et le typhus.

D'après les télégrammes prussiens, Bazaine fait à Metz des excursions parfaitement inutiles et qui ne leur coûtent que quelques hommes.

Pendant plusieurs semaines passées dans le grand-duché, dit un corres-

pondant, j'ai entendu au moins dix fois des canonnades de huit à dix heures, canonnades tellement terribles qu'à dix lieux de Metz, sur les bords de la Moselle, je sentais la terre frémir sous mes pieds.

Des habitants couraient chaque fois aux nouvelles, et toujours on rapportait que Bazaine avait fait de véritables hécatombes de Prussiens. Les mêmes renseignements étaient rapportés par des marchands ambulants qui pouvaient aller jusqu'au champ de bataille.

Aussi, les télégrammes prussiens font-ils un singulier effet dans le Luxembourg. Chaque fois que l'on entend le canon on dit : « Voici Bazaine qui se promène, gare aux Prussiens! »

DERNIÈRES NOUVELLES

On nous communique la dépêche suivante :

« Berlin, 26 octobre. »

« Voici, d'après les bruits les plus accrédités dans nos cercles politiques, quelles seraient les bases de l'armistice proposé aux belligérants et que les puissances neutres pensent qu'ils pourraient accepter en principe :

« La France serait mise en état de pouvoir prendre part aux élections pour une Constituante. »

« De son côté, la Prusse demanderait la garantie des positions militaires qu'elle occupe actuellement. »

« En outre, les Alsaciens et les Lorrains seraient exclus du droit d'élection à la Constituante. »

« Enfin, ces bases contiendraient la reconnaissance en principe par le gouvernement français d'une cession territoriale. »

C'est au gouvernement de la défense nationale qu'il appartient de décider s'il accepte ces conditions.

Pour nous, elles nous paraîtraient, si elles étaient posées, absolument inacceptables.

FACE A L'ENNEMI

Le préfet de la Somme vient de prendre l'arrêté suivant :

Considérant que le maire provisoire de la ville de Montdidier et le conseil municipal, conservés par nous dans un but de conciliation, au lieu d'encourager la résistance à l'ennemi, ont exigé le désarmement de la garde nationale;

Considérant que, malgré la protestation de ladite garde nationale, ils se sont opposés par tous les moyens possibles au réarmement avant que l'ennemi fût signalé;

Considérant qu'à l'annonce de l'arrivée du détachement prussien, le maire a défendu au tambour de battre le rappel;

Considérant que tous ces faits constituent

un vil soul, voilà un comte italien qui ne me plaît guère. Il faut que je le tâte.

Le soir même il engagea une conversation en italien avec le comte Adriani. Celui-ci parut fort embarrassé de la réplique.

— Vous ne comprenez pas Excellence? lui demanda ironiquement le colonel.

— Si fait... si fait! Répétez donc...

— *Godso di veder vi in buona salute...*

— Vous dites?...

— *Fa bel tempo... Che si dice di nuovo?*

— Très-bien! très-bien! Mais que signifie ce jargon?

— Ce jargon, Excellence? c'est tout simplement de l'italien. Vous comprenez, j'imagine votre propre langue?

— Non pas, fit le comte avec assurance... non pas, certes, comme vous la prononcez...

— Comme je la prononce?...

— Eh! oui... vous n'avez ni la prononciation, ni l'accent.

Mme de Martens, qui était présente,

ainsi que Pauline, éclatèrent de rire au nez du colonel.

— Vous voyez bien, mon frère! Que vous ai-je toujours dit! Vous voulez parler italien avec des Italiens, et voilà ce qui arrive.

M. de Lescas et Vilnot partagèrent l'hilarité de Mme de Martens.

Le colonel Damas rougit. Ses moustaches fauves s'agitèrent avec un mouvement convulsif. Il s'approcha d'Adriani, et l'attirant à part :

— Monsieur le comte, lui dit-il à demi-voix, vous êtes un imposteur et un fat, comprenez-vous cela?

Adriani resta impassible.

— Non, colonel, répondit-il. Je ne comprends jamais les injures en présence des dames. Tout à l'heure, je serai heureux de prendre une leçon ou de vous en donner une.

— Je vous attendrai, monsieur.

Et le colonel fit un pas pour sortir.

— Vous nous quittez, mon oncle? lui demanda Pauline.

— Oui, ma nièce; je vais corriger mon italien.

Damas sortit.

Quelques instants après, deux épées sortaient du fourreau, malgré l'officiieuse intervention de Vilnot et de Lescas. Le combat fut long et soutenu avec une égale vigueur de part et d'autre. Les adversaires étaient calmes et s'observaient tout en ferrailant. Rien n'annonçait en eux la moindre préoccupation. On eût dit un assaut. Tout à coup, l'épée d'Adriani enveloppa celle du colonel et la fit sauter à deux pas.

— Vous m'avez pardieu désarmé comme un enfant, seigneur Adriani! dit Damas en saluant gravement son adversaire... Et pourtant je me flatte de connaître l'escrime... Recevez mes compliments, monsieur! Je ne fais pas grand état de votre blason de comte; mais que vous soyez noble ou non, je suis des vôtres. Un homme qui a tierce et quarte à son service doit nécessairement agir comme un gentilhomme. Reconnaissez, monsieur!

Les deux fers se croisèrent de nouveau. Cette fois l'épée du comte se rompit. Adriani jeta la sienne, et le combat fut terminé.

— Disposez de moi, dit alors Damas en serrant la main d'Adriani. Dans deux ans je serai peut-être un personnage, et si ma protection peut vous être bonne à quelque chose...

— Merci, colonel! je retiens cette offre gracieuse, et j'en profiterai peut-être bientôt.

— Quand il vous plaira. Je suis tout à vous.

Arrivés au perron de la maison, ils se séparèrent.

Le colonel trouva sa sœur et sa nièce fort agitées, fort effrayées. Une lettre venait d'arriver de Paris, annonçant à Mme de Martens que le comte Adriani Sarpi était soupçonné de tramer un complot contre le Directoire. La famille entretenait, disait-on, des intelligences avec les Autrichiens.

— Il y va de sa liberté, de ses jours peut-être! disait en pleurant Mme de Martens. Il faut qu'il se cache, il faut qu'il fuie! Oh! mon Dieu! et il n'est pas encore mon gendre!... Que faire? Monsieur Lescas, conseillez-nous.

La suite à demain.

CORDELLIER-DELLA NOUVE.

lâcheté devant l'ennemi, et entraînent indignité pour toutes fonctions publiques;

Arrête :

M. Baudelocque, maire provisoire de la ville de Montdidier, est révoqué.
La commission municipale est dissoute.
Fait à Amiens, le 18 octobre 1870.
Le préfet de la Somme,
J. LARDIÈRE.

Le Directeur général des télégraphes et des postes,

Considérant que M. d'Amphernet, directeur des postes de Seine-et-Oise, a abandonné son département pendant l'occupation ennemie, sans pouvoir donner à son absence une excuse valable, et contrairement aux instructions précises de l'administration, ordonnant aux chefs de service « de ne quitter leur département dans aucun cas »;

ARRÊTE

M. d'Amphernet est suspendu de ses fonctions.

M. Thirioux, contrôleur des postes de Seine-et-Oise, est chargé par intérim de la direction du département.
Tours, le 23 octobre 1870.

Le directeur général des télégraphes et des postes.

STENACKERS.

Tours, 24 octobre.

Circulaire du ministre de l'intérieur et de la guerre aux Préfets et sous-Préfets.

« Veuillez prévenir tous les maires de toutes vos communes, que la résistance à l'ennemi, est plus que jamais à l'ordre du jour, que tout le monde doit faire son devoir, notamment les magistrats municipaux qui ne peuvent faire moins que les gardes nationaux mobilisés.

« Après les héroïques exemples donnés par des villes ouvertes, par des villages exclusivement gardés par des compagnies de pompiers, il est d'absolue nécessité que chaque ville, chaque commune paie sa dette à la défense nationale.

« Que tout le monde se pénétre du dévouement qui est imposé à la France. Les villes et communes qui se rendraient sans avoir tenté la résistance, seraient dénoncées au pays par le *Moniteur*. »

LA DÉFENSE NATIONALE

LES CHEMINS DE FER

Le Membre du Gouvernement de la défense nationale, ministre de l'intérieur et de la Guerre,

En vertu des pouvoirs à lui délégués par le gouvernement, par décret en date à Paris du 1er octobre 1870,

Considérant que les nécessités créées par l'état de guerre entraînent des mesures exceptionnelles,

DÉCRÈTE :

Art. 1er. — Pendant la durée de la guerre, le ministre de la guerre peut, à tout instant, si les circonstances militaires l'exigent, suspendre la circulation des trains de voyageurs et de marchandises sur une ou plusieurs lignes de chemins de fer.

Art. 2. — La décision du Ministre est notifiée à l'avance, autant que possible, à l'administration supérieure du chemin de fer, mais, en cas d'urgence, la notification peut être faite directement à un chef de gare ou de station chargé à son tour de la transmettre à qui de droit.

Art. 3. — Deux heures après la notification, à moins qu'un délai plus long n'ait été indiqué par le Ministre, aucun train public ne peut être engagé sur la section où la circulation est suspendue. Toutefois, les trains déjà engagés sur cette section peuvent se rendre à destination.

Art. 4. — A partir de l'interruption des trains publics, l'administration de la guerre, par un de ses agents dûment accrédité, dispose à son gré de la ligne pour ses propres transports. Les agents du chemin de fer sont tenus d'obtempérer à ses ordres comme aux ordres émanés de leur propre administration, en se conformant aux lois et règlements destinés à assurer la sécurité publique.

Fait à Tours, le 23 octobre 1870.

LES AIDES VÉTÉRINAIRES

Circulaire du ministre de la guerre aux généraux commandant les divisions militaires, relative à l'admission d'aides vétérinaires auxiliaires dans l'armée.

Tours, 18 octobre.

Général,

Parmi les nombreuses demandes qui me sont adressées pour des emplois d'aides vétérinaires auxiliaires, se trouvent celles de vétérinaires diplômés, faisant partie, comme

simples cavaliers, des corps de troupes à cheval.

Des propositions m'ont été faites en faveur de beaucoup d'entre eux par leurs chefs de corps, en raison des services qu'ils rendent dans leur profession; mais il ne m'a pas été permis d'y donner suite, parce que les cadres se trouvent déjà dépassés.

Cependant, je reconnais qu'il est équitable de faire quelque chose pour ces jeunes praticiens, et j'ai décidé qu'ils seraient assimilés aux adjudants sous-officiers, et qu'ils jouiraient des prérogatives de soldes et d'indemnité attribuées à ce grade.

Ils porteront la tunique des vétérinaires auxiliaires sans broderie et le képi d'adjudant sous-officier.

Vous voudrez bien m'adresser la liste, par corps, de ceux qui auront été nommés dans ces conditions.

Je terminerai en vous priant de leur faire connaître qu'ils concourent pour l'emploi d'aide vétérinaire auxiliaire si la nécessité d'en créer de nouveau était démontrée.

LES PROPOSITIONS DE PAIX

Nous avons fait connaître notre opinion sur cette grave et délicate question; elle repose sur des raisons à la fois patriotiques, militaires et stratégiques. Nous avons démontré que l'ennemi aspirant à la paix, et notre situation s'améliorant tous les jours, nous ne devons accueillir les propositions que la Prusse nous fait faire, qu'avec la plus extrême réserve et à des conditions honorables et avantageuses.

Nous sommes heureux de nous rencontrer dans cet ordre d'idées avec un de nos correspondants, qui met une ardeur instinctive à repousser les propositions prussiennes.

Voici sa lettre :

..... 23 octobre 1870.

Monsieur le Directeur,

Je lis votre estimable journal tous les jours, et vous ne doutez pas de la fièvre patriotique avec laquelle il est parcouru quand vous aurez lu les lignes qui suivent :

Ce n'est pas sans une vive joie que j'ai appris par votre numéro du 24, l'heureuse sortie du 14, faite par le maréchal Bazaine, un des hommes de génie sur lesquels la France fonde une partie de ses espérances.

Patience encore, mais pas longtemps, et ces barbares, qui se disent Prussiens, vont voir le revers de la médaille.

Nous avons lu à satiété les prétentions du soi-disant chancelier de la soi-disant Confédération du Nord; 5 milliards d'indemnité; la moitié de la flotte, la cession de l'Alsace et de la Lorraine etc... Quelle audace !

Allons, Allemands du nord, barbares, dehors de cette France dont vous n'auriez dû jamais souiller le sol; il y a long temps que vous combinez cette invasion ! 20 ans peut-être, tout était prêt chez vous et ce n'est pas étonnant que vous vous ayez cherché une querelle, puisque c'est inhérent à votre pays, ne dit-on pas partout « chercher une querelle d'Allemand ».

Mais, réflexion faite, vous n'étiez donc pas prêts à l'époque où surgirent les difficultés du Luxembourg ? si, seulement d'autres nations vous arrêteraient. Qu'avez-vous fait depuis ? vous avez cherché un biais plus sensible à notre amour-propre national.

Qu'avez-vous à vous occuper de placer un prince de Prusse sur le trône d'Espagne ? Pensiez-vous donc que la France resterait indifférente de se voir placée entre deux Prussies ? Non, n'est-ce pas, et je ne ferai pas à ce Bismarck, l'insulte de croire qu'il n'aurait pas dans le but de blesser notre susceptibilité; c'est donc sur la Confédération du Nord et notamment sur la Prusse que repose la responsabilité de la guerre actuelle qui a lieu en ce moment. Là est la vérité, et aucune raison émanant du soi-disant grand chancelier comme d'ailleurs ne saurait ébranler ma conviction, qui est partagée par tous mes amis.

Maintenant que vous avez pillé, saqué et incendié notre beau pays, que vous avez violé les femmes, les filles et massacré les enfants, votre amie l'Angleterre voudrait intervenir, et pourquoi ?... Questions de famille, tout cela, et réellement c'est de mauvaise augure pour vous, car la France que vous avez surprise, n'est plus la France qui est devant vous, fière et altière, et à la veille de vous demander compte de vos rapines. Aussi, à cette intervention nous dirons halte ! Vous voudriez également médatiser l'Alsace et la Lorraine où vous avez

accumulé tant de ruines; nous vous répéterons encore halte.

Les puissances neutres nous ont laissés écraser par le nombre au commencement, alors qu'elles n'ignoraient pas le but de la Prusse, hé bien ! aujourd'hui il est trop tard, Nous ferons la guerre à outrance jusqu'à ce que nous ayons obtenu des conditions que je me réserve d'indiquer plus tard.

Vous voulez la paix, nous la ferons, peut-être, mais pas avant que vous n'ayez évacué notre territoire, si non, vous serez tous anéantis.

Voilà ce que les barbares ne doivent pas ignorer.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon patriotique dévouement.

J. OBSTAGLE.

NOUVELLES DE LYON.

La crue du Rhône menace de devenir formidable. Le fleuve monte presque à vue d'œil. Dans la seule journée de mercredi il a franchi les quatre dernières marches de l'escalier qui conduit de la dernière jetée au quai de hallage supérieur et a complètement envahi celui-ci.

Les nouvelles dénominations des rues, dont les noms rappelaient le gouvernement déchu, sont gravées depuis hier sur les plaques municipales.

On assure qu'une des voies de communication, non encore débaptisées, portera le nom de Strasbourg, l'héroïque cité qui a supporté si vaillamment les horreurs d'un long siège et d'un effroyable bombardement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LYON.

Service des approvisionnements.

Une adjudication publique de farines, dites rondes de Lyon, aura lieu samedi 29 octobre courant, à deux heures, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

Les offres et soumissions cachetées seront reçues jusqu'à l'heure d'ouverture de la séance, au secrétariat de la Mairie.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat, où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours, de neuf heures à quatre heures.

Lyon, le 26 octobre 1870.

Pour le maire,

CHEPIÉ, adjoint.

Le mouvement des troupes destinées à former l'armée des Vosges s'accroît de plus en plus.

La nuit de dimanche à lundi a vu partir tout ce que Lyon possédait de volontaires armés et équipés, et ils étaient en grand nombre, et déjà d'autres arrivent en foule, impatients de suivre les premiers.

Hier nous avons vu de nouveaux garibaldiens, au nombre d'une centaine environ, tous italiens, et dont le magnifique costume gris perle a fait notre admiration.

Le capitaine commandant la 2^e compagnie du 8^e bataillon, porte à la connaissance de ses supérieurs l'acte de courageux dévouement du caporal Devienne, avocat, rue Royale, 14. Le 24 octobre, à six heures et demie du matin, au moment de l'appel, des cris : « Un homme à l'eau ! » se firent entendre, et l'on vit effectivement passer une masse flottante. Le caporal Devienne, devançant ses camarades, court au bas-port, arrive aux bords Marmet, passe on ne sait comment sur les poutres d'attache, arrive à l'extrémité du bateau, près le grand courant, se tient d'une main au bateau, de l'autre atteint et saisit le corps, qu'il ramène hors de l'eau, avec l'aide de plusieurs autres personnes.

Le caporal Devienne a fait, au péril de sa vie et de sa santé (car il était à moitié dans l'eau), un acte de courage et de grand sang-froid.

Enseignement libre du droit au Palais-de-Justice. — M. le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire du gouvernement vient d'adresser à M. le recteur de l'Académie de Lyon une autorisation accordée aux élèves des cours libres de droit professés au Palais-de-Justice, de prendre leurs inscriptions dans notre ville, sous le contrôle de l'Académie sans avoir à se rendre au siège d'une Faculté.

Nous ne saurions trop applaudir à cette mesure, bien justifiée dans les circonstances présentes.

La réouverture des cours aura lieu le lundi 14 novembre prochain. Ils comprendront toutes les matières enseignées dans les Facultés.

Pour les conditions d'admission aux cours et les renseignements divers, s'adresser au secrétariat de l'enseignement du droit, rue St-Etienne, 6, au 1er.

La dépêche suivante a été adressée par M. le garde des sceaux à MM. les procureurs généraux de la République :

Lyon, 24 octobre.

« Monsieur le procureur de la République,

« Par télégramme de ce jour, M. le garde des sceaux m'enjoint de rechercher et pour suivre rigoureusement tous les marchands faisant des achats pour le ravitaillement de l'armée ennemie.

« Je vous transmets cette injonction, avec prière de vous y conformer, et d'exiger de tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, ainsi que de tous vos auxiliaires, le concours le plus complet et le plus énergique.

« Votre circulaire s'adressera à MM. les juges de paix, aux chefs de la gendarmerie, qui la feront parvenir sans délai aux maires des communes; les citoyens seront invités à se refuser à toute vente de denrées alimentaires dont la destination leur paraîtrait suspecte.

« Vous réclamerez à la presse le secours de la publicité.

« Recevez, Monsieur le procureur de la République, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« Le procureur général,

« E. LE ROYER. »

La session s'ouvrira à Lyon, pour la licence ès-sciences et pour la licence ès-lettres le lundi 21 novembre, à huit heures du matin.

La session s'ouvrira à Lyon, le mercredi 9 novembre, à huit heures du matin, pour le baccalauréat ès-sciences, et le jeudi trois novembre à sept heures du matin, pour le baccalauréat ès-lettres.

Les candidats seront tenus de faire parvenir leurs pièces, franc de port, et d'indiquer exactement leur adresse.

Le registre d'inscription des candidats sera clos le 29 octobre pour le baccalauréat ès-sciences et pour le baccalauréat ès-lettres.

La somme à consigner, en s'inscrivant doit être versée à M. Barruel, secrétaire des Facultés, palais Saint-Pierre.

Les candidats au baccalauréat ès-lettres doivent faire connaître en se faisant inscrire, s'ils veulent être interrogés sur une langue vivante.

SECOURS AUX BLESSÉS

Le comité de Lyon, de la Société internationale de secours aux blessés, dans la circulaire que nous avons publiée hier, annonçait un document adressé aux maires. Le voici :

Monsieur le Maire,

Au nom du Comité international de secours, nous venons faire un pressant appel à vos sentiments de patriotisme et d'humanité.

Vous savez avec quelle touchante sollicitude le Comité central de Paris, à la tête duquel figurent les noms les plus illustres de France, s'est occupé de la grave et importante question des secours à porter aux braves défenseurs de la patrie. Le corps médical a offert spontanément son concours gratuit, et, fidèle à ses antécédents, il a dignement rempli sa mission. Devant l'explosion de ces légitimes manifestations, le Comité de Lyon ne pouvait rester en arrière; aussi, dès les premiers jours de cette lutte meurtrière, s'est-il mis à l'œuvre avec un empressement et une activité qui ont excité l'admiration générale.

La Commission médicale s'est ensuite préoccupée des ambulances sédentaires. Elle en a établi dans l'intérieur de la ville un certain nombre qui seront bientôt en état de fonctionner. Elle s'est en outre chargée de faire donner des secours médicaux aux familles nécessiteuses de tous ceux qui sont sous les drapeaux; la ville a été divisée à cet effet en onze sections, visitées gratuitement par 135 médecins et plusieurs dames patronesses.

Avons-nous besoin d'ajouter, M. le Maire, que le vif intérêt que méritent à tant de titres les victimes directes et indirectes de cette cruelle guerre, a attendri tous les cœurs et fait ouvrir toutes les bourses. La générosité du caractère français s'est affirmée une fois de plus.

En vous communiquant ces données, la Commission espère que vous voudrez bien vous inspirer de ces nobles exemples. Pendant la crise douloureuse qui convulsionne la France, Lyon peut d'un jour à l'autre être investi par l'armée ennemie et, dès lors tout rapport cesserait avec le reste du département; il importe donc beaucoup que vous puissiez vous mettre de suite au courant de tout ce qui s'est fait ici pour améliorer le sort des blessés. Evidemment, il ne s'agit pas pour vous d'organiser des ambulances mobiles, vous n'en auriez ni le temps ni les moyens, mais il vous sera facile de choisir dans votre localité un établissement public ou privé, suffisamment aéré, et se trouvant dans de bonnes conditions hygiéniques pour servir d'ambulance sédentaire. Les médecins qui vous entourent seront heureux de répondre à votre généreuse initiative et de vous aider dans cette tâche. Unissez donc vos dévouements et faites converger vos efforts communs pour la création immédiate d'une œuvre actuellement nécessaire et propre en même temps à réveiller une des plus belles vertus républicaines, le sentiment de la fraternité.

Persuadé que vous voudrez bien vous associer à ses intentions philanthropiques, le Comité du Rhône vous remercie d'avance de votre précieuse coopération.

Tous les renseignements dont vous aurez besoin vous seront transmis, soit par correspondance, soit directement au secrétariat du Comité, au palais Saint-Pierre, de midi à deux heures. Pour le moment, préparez des lits, de la charpie, du linge, et provoquez des souscriptions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre haute considération.

Les membres du Comité directeur:

MM. Challemel-Lacour, préfet du Rhône; D'Espagny, président; Vidal-Galine, vice-président; Chabrières-Arlès, vice-président; J. Roland, trésorier; Filtier, secrétaire général; Chanal; Desgranges; Jacquier; Louis Saint-Olive; Cambesfort; Varambon.

Les Membres du Comité des Ambulances:

MM. Baudrier, président; Teyssier, vice-président; Desgranges, vice-président; Piaton, vice-président; Lortet, secrétaire; Christot, secrétaire; Français, secrétaire; L. Rieux; Thomasset; Riboud; Rodet.

LA MORT D'UN BRAVE

Au glorieux combat du 13 octobre, à Bagnaux, a été tué le brave commandant du bataillon de la garde mobile de l'Aube, M. de Dampierre.

Il lançait son bataillon à l'attaque d'une barricade établie à l'entrée de Bagnaux.

Un moment les gardes mobiles hésitèrent.

De derrière la barricade les balles sifflaient dru.

— Allons, enfants! criait M. de Dampierre. Ce n'est pas si terrible que cela!

Et il s'élança en avant seul.

A peine était-il sorti des rangs, qu'une grêle de projectiles l'accueillit.

Une balle vint le frapper au bas-ventre. Il tomba.

On s'empessa autour de lui. Ses mobiles l'adoraient.

— Vengeons-le! criaient-ils.

Et ils se ruèrent sur la barricade, qu'ils envahirent.

Le commandant fut transporté à la 8^e ambulance d'Auteuil.

Il n'est mort qu'au bout d'une heure, assisté par le père Houllès.

M. de Dampierre avait perdu sa femme il y a trois ans.

Ses dernières paroles ont été pour elle. Quel bonheur! murmura-t-il, je vais donc revoir ma pauvre petite femme!...

Cher ange!...

Puis il est mort.

Il avait 33 ans.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Le Membre du Gouvernement de la Défense nationale, ministre de l'intérieur et de la guerre.

En vertu des pouvoirs à lui délégués par le Gouvernement, par décret en date, à Paris, du 1^{er} octobre 1870;

Décrète,

Des mentions honorables, sont accordées à:

MM. Guth,
Meyer, Jules,
Kaufmann,
Brann,

de la première compagnie des francs-tireurs de Strasbourg, en raison de leur belle conduite pendant le siège de cette place.

Fait à Tours, le 22 octobre 1870.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté. — Egalité. — Fraternité.

—

Nous, Préfet des Bouches-du-Rhône,

Considérant que si, dans une circonstance exceptionnelle et afin de prévenir la destruction imminente d'une propriété considérable, l'administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône a prononcé la suspension jusqu'à nouvel ordre du journal la *Gazette du Midi*, une semblable mesure doit cesser avec les circonstances qui l'ont fait naître;

Considérant que les causes très-légitimes de cette suspension n'existent plus aujourd'hui, à la suite de la répression jugée suffisante qui a frappé la feuille délinquante,

Considérant que toute atteinte portée à la liberté de la presse est une violation des principes républicains, et qu'une mesure semblable ne trouve sa justification que dans de douloureuses nécessités d'ordre public qu'une administration républicaine est la première à déplorer;

Considérant que si l'acte ayant motivé la peine qui a frappé le journal sus-désigné, a eu pour but de créer des embarras à la République, ce qui ne semble pas douteux, cette tentative misérable avortée a produit un résultat diamétralement opposé, puisqu'elle a servi à faire éclater dans la population tout entière une manifestation enthousiaste en faveur de nos institutions actuelles; qu'il y a, par suite, lieu d'espérer que ces coupables manœuvres ne seront plus renouvelées;

Considérant d'ailleurs que la loi assure suffisamment l'administration pour qu'il y ait lieu de compter sur une sévère répression au cas où d'aussi regrettables griefs seraient de nouveau fournis à la vindicte publique.

Vu l'avis conforme du citoyen administrateur des Bouches-du-Rhône,

ARRÊTE:

Le journal qui se publiait à Marseille sous le titre de: *Gazette du Midi*, est autorisé à reprendre sa publication.

Le préfet des Bouches-du-Rhône.

Signé: L. DELPECH.

UNE JOURNÉE A STRASBOURG

Rien de plus facile que d'aller de Mulhouse à Strasbourg; au lieu de faire un voyage de deux heures, comme par le passé, on en met huit ou dix; voilà toute la différence. Mais on voyage en parfaite sécurité, sans passeport, sans sauf-conduit.

A toutes les gares badoises, on rencontre un placide gendarme, qui se préoccupe fort peu de vous entendre parler français et qui vous laisse passer votre chemin.

La route de Bâle à Strasbourg, par Fribourg, est connue. Il n'est personne en Alsace qui, au temps où les Badois étaient nos amis, n'ait rendu visite à la jolie ville de Fribourg, si gracieuse, si coquette, si *heimlich*; il n'est personne parmi nous surtout qui n'ait parcouru ces belles montagnes de la Forêt-Noire.

Aujourd'hui c'est fini, il a suffi du caprice de deux hommes pour allumer la haine dans les cœurs de tant d'êtres, dont la seule cause d'inimitié est d'être séparés par un fleuve.

Le chemin de fer vous emporte à travers ce charmant pays de Baden, enfant gâté de la nature, et l'on ne peut, malgré soi, tout le long du chemin, en voyant le calme qui domine toute cette campagne, réprimer un soupire en songeant au trouble qui règne là-bas dans notre France.

Ces villages si riants, avec leurs bordures d'arbres et de verdure, font mal quand on pense à nos pauvres campagnes incendiées par ces mêmes gens qui jouissent ici du bonheur le plus complet.

Quel changement de tableau quand on approche de Strasbourg! Ce n'est plus que ruine. Kehl brûlé, la gare badoise anéantie, ce beau pont du Rhin, une des merveilles de notre siècle, détruit. Partout un silence de mort; et, là-bas, au loin, au milieu de la grande plaine, le dôme de Strasbourg, toujours debout comme le phare de la grande ville.

Mais le train s'arrête, il faut faire trêve aux tristes pensées qui nous assaillent, pour songer à trouver place dans l'un ou l'autre des véhicules qui vous transportent à Strasbourg. Au silence de tout à l'heure succède le plus bruyant tapage. Des voitures de tout calibre, omnibus, équipages, modestes fiacres, rustiques charriots sont là, attendant les innombrables voyageurs que la curiosité pousse à Strasbourg. C'est dimanche aujourd'hui, la foule des visiteurs est plus nombreuse que de coutume. Tout le duché de Bade s'est donné rendez-vous à Strasbourg; des villages entiers y accourent comme à une fête.

La route de Kehl à Strasbourg est couverte d'Allemands de tous âges, de toutes conditions. Ils arrivent de partout en masse pour se repaître du spectacle de nos désastres. Les chemins de fer ont organisé des *trains de plaisir*; ils regorgent de voyageurs. Les brillants équipages de Baden-Baden, inoccupés dans la ville d'eaux, ont oublié le chemin du Vieux-Château, pour prendre la route de Strasbourg au Rhin, et pour transporter les Anglais qui ne veulent pas terminer leur voyage de chaque année sans avoir admiré les effets du bombardement.

On ne peut se faire une idée de la désolation de cette route du Rhin; les grands arbres séculaires qui la bordaient sont tombés sous la hache ou sous le boulet; on devine à peine la place où se trouvaient les maisons éparses tout le long.

Le chemin qui mène à la citadelle est encombré de pierres et de troncs d'arbres et au bout quelques pans de murs qui furent la forteresse.

Un pareil spectacle devrait navrer tous les gens de cœur, et cependant on ne s'en doute guère, à voir la joie de tous ces Allemands qui sillonnent la route et en entendant leurs joyeux éclats de rire.

La joie de ces gens est brutale, elle est grossière. Jusqu'à présent une délicatesse exquise voulait que le vainqueur, redoublant d'égards pour le vaincu, lui fit oublier sa douleur et son humiliation. Il paraît que cette loi n'a pas trouvé place dans le code de nos voisins. Leurs lourds quolibets tombent sur nous comme de gros pavés; leurs lazzi, qu'ils émanent de gens gantés ou de paysans, sentent tous la brasserie.

J'étais plongé dans ces réflexions, lorsque soudain une sonnerie grave et douce m'en fit sortir; c'était la vieille cathédrale qui appelait les fidèles à l'office. Je relève la tête; elle est en face de moi. Douleur! le drapeau allemand flotte sur ses tourelles. C'est donc le vrai, ils sont à Strasbourg. La cité française est prussienne. Les cloches sonnent à toute volée; il me semblait qu'elles protestaient contre l'invasion et qu'elles disaient dans leur langage d'airain: Courage! Strasbourg est toujours français.

Nous voilà devant le cimetière. Les tombes gisent çà et là. La guerre n'a pas même respecté le lieu du dernier repos. Ici, un enfant cherche au milieu des débris la pierre sous laquelle gisait sa mère; il ne la retrouve plus sans doute, car de grosses larmes coulent le long de ses joues. Les tombes ont servi de remparts aux ennemis, et les croix de fer qui dominaient les monuments funèbres ont été brisées pour servir de mitraille.

Aux portes de la ville ce n'est plus un fantassin français qui garde le passage, mais un soldat de la landwehr. A l'octroi, au corps de garde, dans la caserne d'Austerlitz, rien que des soldats prussiens. Au milieu de la place les ennemis ont érigé un monument, sans doute comme trophée de leurs victoires. C'est un amas immense de décombres empilés les uns sur les autres. Il ne manque plus que leur drapeau au sommet pour glorifier leur chef-d'œuvre.

Dans les rues une foule de soldats allemands, qui semblent tout à fait chez eux; à les voir si à leur aise on croirait qu'ils n'ont jamais habité que Strasbourg. Avec eux se promènent en bandes de nombreux amis auxquels on fait voir toutes les merveilles dues aux boulets prussiens. Ici c'est toute une famille, père, mère, enfants, qui est venu passer le dimanche avec le fils aîné en garnison à Strasbourg: il faut entendre toutes les exclamations de ces braves gens, en voyant les dégâts causés à la cathédrale; la trace qu'a laissée un boulet qui, par *mégarde* (ce sont les Prussiens qui le disent), est venu frapper la croix, excite au plus haut degré leur admiration.

Là un jeune officier offre galamment le bras à une blonde compatriote. La descendante de Charlotte a oublié ses confitures pour accourir à Strasbourg visiter la *nouvelle capitale du duché de Baden*.

Au milieu de tout ce monde qui encombre les rues à un tel point que dans certains quartiers la circulation est à peu près impossible, on ne retrouve pas une figure amie; Strasbourg est sans Strasbourgeois.

Le dimanche matin, d'habitude, la population aimait à flâner le long de ses trottoirs; les jeunes gens y croisaient les jeunes filles qui étrennaient leurs toilettes, pendant que les mamans devaient des petits cancans de la semaine; nos jeunes officiers y promenaient leurs uniformes; aujourd'hui plus une personne de connaissance, rien que des étrangers. Les brasseries regorgent de monde, mais tout ce monde est composé uniquement d'Allemands. Sur la place d'Armes, la garnison prussienne défile au son de la musique. Beaucoup de curieux, mais tous ces curieux sont des Allemands, et les

Strasbourgeois, si connus par leur prédilection pour tout ce qui est soldat, brillent par leur absence.

Ont-ils donc tous, après la capitulation, émigré la ville conquise? Non. Mais tous, ils ont oublié la brasserie pour laquelle ils éprouvaient un penchant devenu proverbial, parce que, à chaque table, ils y auraient rencontré des Allemands.

Leur faible pour les soldats subsiste encore, mais seulement pour ceux dont le drapeau est aux trois couleurs nationales.

Strasbourg a provisoirement renoncé à ses plus chères habitudes.

Le peuple a oublié qu'il ne savait que l'allemand pour ne point parler la langue du vainqueur. Un ouvrier, quand un soldat prussien l'accoste dans la rue pour lui demander son chemin, lui répond: *Je parle bas l'allemand*, et ce sont là presque toujours les seuls mots qu'il possède dans la langue française.

Les ruines de cette pauvre ville, ses faubourgs dont il reste à peine quelques débris, les ravages causés à la cathédrale vous affectent moins que la situation morale de cette vaillante population. L'Allemagne tout entière pourra combler Strasbourg de ses faveurs, mais elle ne pourra pas rendre à ses habitants leurs souvenirs, leurs livres, leurs manuscrits précieux qu'ils conservaient avec tant de respect, et surtout leurs amis, leurs parents que les boulets ont fauchés.

La vieille cité a depuis longtemps perdu le souvenir de son origine allemande. Elle n'est point une ingrate; elle sait tout ce qu'elle doit à la France, sa mère adoptive, à notre beau pays, foyer de ce qui est grand, de ce qui est noble.

La France est la patrie des Strasbourgeois. Leur histoire est là pour l'attester; leurs plus grands héros ont tous été Français; leur attitude si digne au milieu de leur désespoir le témoigne avec une touchante éloquence.

Cela fait mal de voir cette tristesse et cet accablement! pour un Français ce spectacle est un supplice. Aussi j'eus hâte de dire à cette pauvre ville non pas un adieu, car nous la reverrons heureuse, mais un simple au revoir. Je la quittai l'âme brisée, et en saluant ses murs d'un dernier regard, je compris amèrement combien devaient être poignante pour l'héroïque cité les douleurs de l'exil. — J. M.

(Industriel alsacien).

NOUVELLE CARTE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE:

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).

A Marseille, librairie du *Petit Journal*. Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

NOUVELLE

THÉORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT:

Le maniement et la charge des fusils à percussion, à tabatière et chassepot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix: 1 fr. 25.

En vente à Lyon, 14, rue Comfrot, et 32, rue Impériale; à Marseille, 17, rue Noailles; librairies du *Petit Journal*.

Pour tous les articles non signés: EVRARD.

Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.